

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 27/10/2022

Reçu en préfecture le 27/10/2022

Publié le

SLO

ID : 085-200059079-20221020-D07_10_2022-DE

Séance du 20/10/2022

COMMUNE DE SEVREMONT

Objet : D07.10.2022 - CONVENTION DE PARTENARIAT FIXANT LES MODALITES DE GESTION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES " VALLEE DE LA SEVRE NANTAISE " SITUES SUR LA COMMUNE DE SEVREMONT

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 31

Présents : 25

Pouvoirs : 2

Nombre de suffrages : 27

Date de convocation

13/10/2022

Date d'affichage

13/10/2022

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mil vingt-deux, le vingt octobre à dix-neuf heures, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etai(e)nt présents :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BITEAU Alexandra, Mme BLOUIN Anaïs, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GABORIT Maryline, M. GUILLOTEAU Bernard, M. HERITEAU Antoine, Mme JOLY Véronique, M. LOISEAU David, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, M. MARTINEAU Bernard, M. PASQUEREAU Johann, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. ROY Claude, M. SCHMUTZ Alain, M. STEENO Nicolas, M. TETAUD Francis

Procurat(i)on(s) :

M. LANOUE Nicolas donne pouvoir à M. TETAUD Francis, Mme YVAI NURDIN Adeline donne pouvoir à M. HERITEAU Antoine

Etai(ent) excusé(s) :

Mme CHARRIER Emilie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. LANOUE Nicolas, M. PERAIN Hervé, Mme RANTIERE Charlène, Mme YVAI NURDIN Adeline

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. TETAUD Francis

Objet : D07.10.2022 - CONVENTION DE PARTENARIAT FIXANT LES MODALITES DE GESTION DES ESPACES NATURELS SENSIBLES " VALLEE DE LA SEVRE NANTAISE " SITUES SUR LA COMMUNE DE SEVREMONT

Monsieur le Maire rappelle que la Commune de Sèvremont, assure pour le compte du Conseil Départemental de la Vendée l'entretien des espaces naturels sensibles « Vallée de la Sèvre Nantaise » situés sur le territoire de la Commune déléguée de la Pommeraie sur Sèvre.

Le Conseil Départemental de la Vendée a transmis à la Commune une convention de partenariat fixant les modalités de gestion de ces espaces naturels sensibles pour une durée de 5 ans, soit du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027.

Monsieur le Maire donne lecture de cette convention et propose au Conseil Municipal de l'approuver et de l'autoriser à la signer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des présents et représentés, la proposition de Monsieur le Maire.

VOTE : Adoptée à
l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY

Date de publication : 02/11/2022